



FORMATIONS
2025 / 2026

CARDIOLOGIE
PRATIQUE ET PRÉVENTION

CATALOGUE DES PROGRAMMES DÉTAILLÉS



www.coeur-et-travail.com





**Chère Confrère, cher confrère,
Chère Amie, cher ami,**

Une nouvelle fois, comme l'année dernière, nous avons enregistré un nombre d'inscriptions record, tant pour les formations en inter qu'au travers de vos nombreuses demandes d'interventions en intra. L'ensemble de vos retours a été extrêmement positif et nous vous remercions sincèrement pour votre confiance renouvelée.

Les programmes que vous connaissez bien peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques pour les sessions en intra. N'hésitez pas à consulter notre site www.coeur-et-travail.com pour vous inscrire en ligne ou nous écrire à l'adresse suivante : administration@coeur-et-travail.com.

Pour toute demande spécifique, vous pouvez également contacter Madame Yveline LAGARDE au 01 42 80 10 28 ou adresser un message à contact@coeur-et-tavail.com.

Nous vous rappelons que notre organisme est enregistré au DPC sous le numéro 7809 et certifié QUALIOP1 pour nos actions de formation.

Enfin, ne manquez pas notre prochain rendez-vous biennal : la **7^e Journée Jean Bertran**, qui se tiendra le **25 septembre 2025** à Paris. Les inscriptions sont déjà ouvertes et nous comptons plus de 150 inscrits début avril (en « présentiel » et « distanciel »). Nous pouvons espérer 500 participants ce qui constituerait un nouveau « record » !

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver.

Bien confraternellement et bien amicalement,

Professeur Bernard PIERRE

Président





LES FORMATIONS MÉDECINS

- **Lecture de l'électrocardiogramme en médecine du travail, niveau 1 (ECG 1)** page 4
Paris – 2/3 avril 2026
Lyon – 29/30 septembre 2025
28/29 septembre 2026
- **Lecture de l'électrocardiogramme, niveau 2 (ECG 2) Applications pratiques** page 5
Paris – 13/14 octobre 2025
12/13 octobre 2026
Lyon – 4/5 mai 2026
- **La reprise du travail après évènement cardiovasculaire** page 6
Paris – 1^{er}/2 décembre 2025 (complet)
16/17 mars 2026
30 novembre/1^{er} décembre 2026
Lyon – 2/3 mars 2026 page 7
- **La reprise du travail après évènement cardiovasculaire, niveau 2 – Cas cliniques** page 8
Paris – 3 décembre 2025
2 décembre 2026
- **Impact des nouvelles pratiques en cardiologie pour le maintien dans l'emploi** page 9
Paris – 10/11 décembre 2025
9/10 décembre 2026
- **Les pathologies cardiovasculaires compatibles avec le maintien à l'emploi** page 10
Paris – 16/17 juin 2025
15/16 juin 2026
- **Les troubles métaboliques et pathologies endocriniennes; leur prise en charge en entreprise** page 11
Paris – 11/12 mars 2026
- **Diagnostic et prise en charge des AVC/AIT : vers une reprise du travail** page 12
Paris – 15/16 décembre 2025
14/15 décembre 2026
Lyon – 18/19 septembre 2025
17/18 septembre 2026

LES FORMATIONS MÉDECINS, INFIRMIER(ÈRE)S ET AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **Les conséquences cardiaques du stress au travail** page 13
Paris – 12/13 juin 2025
18/19 juin 2026
- **Cardiofréquencemétrie** page 14
Paris – 11/12 décembre 2025
10/11 décembre 2026
- **Urgences cardiovasculaires en entreprise** page 15
Paris – 13/14 novembre 2025
12/13 novembre 2026
- **Exercice physique et sédentarité** page 16
Paris – 20 mars 2026
- **Cohérence cardiaque** page 17
Paris – 19 novembre 2025
18 novembre 2026

LES FORMATIONS INFIRMIER(ÈRE)S ET AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **L'électrocardiogramme en médecine du travail – Formation infirmier(ère)s** page 18
Paris – 8/9 octobre 2025
7/8 octobre 2026
- **Les pathologies cardiovasculaires et leur impact sur le travail – Rôle des infirmier(ière)s** page 19
Paris – 20/21 mai 2026

SEPTIÈME JOURNÉE JEAN BERTRAN - 25 SEPTEMBRE 2025

- **L'indispensable en cardiologie, pour le médecin du travail** page 20
Paris

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

page 21



LA LECTURE DE L'ÉLECTROCARDIOGRAMME EN MÉDECINE DU TRAVAIL NIVEAU 1 (ECG1)

2 jours

Ce programme peut être réalisé en intra sur demande.

LIEUX ET DATES



Paris 2 et 3 avril 2026
Lyon 29 et 30 septembre 2025
28 et 29 septembre 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)
Inscription: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et médecins de prévention

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis (mais projet de réaliser et d'interpréter des ECG)

OBJECTIFS

Aujourd'hui, tout médecin du travail ou médecin non cardiologue devrait disposer d'un électrocardiographe et savoir lire un tracé ECG. Le médecin du travail occupe une place privilégiée pour recueillir un tracé de référence, enregistrer un tracé per critique (douleur, dyspnée, malaise, sensation d'arythmie), autant de tracés essentiels pour la prise en charge des patients.

Ce programme permet :

- d'**acquérir** une méthode de lecture pour l'interprétation de l'ECG, du normal au suspect et du suspect au pathologique
- de **savoir reconnaître** les grandes entités pathologiques (illustrations cliniques et thérapeutiques)

PROGRAMME (Rappels et mise à jour des connaissances – L'ECG de A à Z)

PREMIER JOUR

Matin

- Accueil, présentation du stage et QCM d'évaluation
- Théorie et pratique de l'ECG:
 - électrophysiologie fondamentale
 - analyse méthodologique systématique
 - l'ECG normal et ses variantes

Après-midi

- Technique de prise de tracé (séquence pratique)
- Hypertrophies ventriculaires et atriales
- Troubles rythmiques et conductifs / stimulation cardiaque

DEUXIÈME JOUR

Matin

- Maladie coronaire:
 - infarctus myocardique
 - ischémie
- Troubles de la repolarisation
- Péricardite
- Anomalies ioniques

Après-midi

- L'ECG du sportif
- Lecture dirigée de tracés
- Discussion
- Bilan de fin de stage

INTERVENANT

Pr Bernard PIERRE, cardiologue - LYON
Président régional de la FFC

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, lecture interactive de tracés intégrés avec rappel des données cliniques et thérapeutiques, manipulation d'un appareil ECG

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaires pré et post-stage – QCM – Bilan fin de stage avec le formateur – Fiche d'évaluation
Suivi de l'enseignement par le soutien et l'aide du formateur dans les lectures difficiles de tracés (remise des coordonnées téléphone/e-mail)

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Bernard PIERRE

NB: les participants sont invités à faire parvenir au secrétariat tout tracé personnel pour étude en commun lors du stage

NB 2: Programme en présentiel uniquement





LA LECTURE DE L'ÉLECTROCARDIOGRAMME NIVEAU 2 (ECG 2)

Applications pratiques: 100 tracés... à « décrypter »

2 jours

Ce programme peut être réalisé en intra sur demande.

LIEUX ET DATES



Paris 13 et 14 octobre 2025
12 et 13 octobre 2026
Lyon 4 et 5 mai 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)
Inscription: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et médecins de prévention

PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse de préférence aux médecins qui connaissent une méthode de lecture et lisent des tracés

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances en électrocardiographie par la lecture interactive de 100 tracés ECG (rappels théoriques, cliniques et thérapeutiques)

PROGRAMME

Pendant les deux jours

- lecture dirigée et commentée de 100 tracés ECG
 - rappels théoriques
 - intégration au contexte clinique
 - sanctions thérapeutiques (conduites à tenir)
- lecture des tracés apportés par les participants

INTERVENANT

Pr Bernard PIERRE, cardiologue - LYON
Président régional de la FFC

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, lecture interactive de tracés intégrés avec rappel des données cliniques et thérapeutiques

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaires pré et post-stage – QCM – Bilan fin de stage avec le formateur – Fiche d'évaluation
Suivi de l'enseignement par le soutien et l'aide du formateur dans les lectures difficiles de tracés (remise des coordonnées téléphone/e-mail)

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Bernard PIERRE

NB: Les participants sont invités à faire parvenir au secrétariat tout tracé personnel pour étude en commun lors du stage

NB 2: Programme en présentiel uniquement



LA REPRISE DU TRAVAIL APRÈS ÉVÉNEMENT CARDIOVASCULAIRE (PARIS)

2 jours

LIEU ET DATE



Paris 1^{er} et 2 décembre 2025 (complet)
16 et 17 mars 2026
30 novembre et 1^{er} décembre 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)
Inscription: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et médecins de prévention

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

La reprise du travail après événement cardiovasculaire demeure en France notoirement insuffisante, le plus souvent sans lien avec la pathologie cardiovasculaire, mais plutôt du fait du retentissement psychosociologique et/ou d'un dysfonctionnement dans la « chaîne médicale » ; ce stage permet de :

- revoir les principales pathologies cardiovasculaires et leur prise en charge
- connaître les nouveautés
- comprendre l'intérêt de la réadaptation pour la décision de reprise et du maintien à l'emploi
- discuter de cas cliniques

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Matin

- Accueil et présentation du stage, attente des participants
- Données initiales (régissant la reprise)
 - facteurs de risque de la maladie coronaire
 - prise en charge en urgence
 - bilan et traitement médicamenteux de sortie hospitalière
 - facteurs de pronostic immédiat, prise en charge

Après-midi

- Éducation thérapeutique, stress psychosocial et reprise du travail
- Informations souhaitables (bilan clinique et examens spécialisés)

DEUXIÈME JOUR

Matin

- Réadaptation cardiaque visite du service de réadaptation CV
 - mécanismes physiologiques, indications
 - éléments d'évaluation de la reprise (date, mode, poste)
 - méthodes: exemples concrets (interview, ECG d'effort)
 - visite de reprise et visite de pré-reprise
 - obstacles: demandes, incidents et contre indications, suivi
 - résultats

Après-midi

- Suivi à terme, surveillance (coopération souhaitable médecin du travail, traitant et spécialiste)
 - observance thérapeutique et correction des facteurs de risque
 - résultats à terme: complications secondaires, pronostic d'ensemble
- Synthèse, discussion et évaluation

INTERVENANTS

Dr Marie-Christine ILIOU, Cardiologue
Hôpital Saint-Joseph, PARIS

Dr Sophie DURAND, Cardiologue
Pôle santé d'ENNERY

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'une mise en situation pratique dans un service hospitalier spécialisé

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaires pré et post-stage – QCM – Bilan de fin de stage avec le formateur – Fiche d'évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Dr Marie-Christine ILIOU, Cardiologue
Hôpital Saint-Joseph, PARIS

NB: Programme en présentiel uniquement





LA REPRISE DU TRAVAIL APRÈS ÉVÉNEMENT CARDIOVASCULAIRE (LYON ET AUTRES VILLES, HORMIS PARIS)

2 jours

LIEU ET DATE



Lyon 2 et 3 mars 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)

Inscription: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et médecins de prévention

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

La reprise du travail après accident cardiovasculaire demeure en France notoirement insuffisante et le plus souvent, sans lien avec la gravité de la pathologie cardiovasculaire, mais plutôt du fait du retentissement psychosociologique et/ou d'un dysfonctionnement dans la « chaîne médicale » ; ce stage permet de :

- Revoir les principales pathologies cardiovasculaires et leur prise en charge
- Connaître les nouveautés
- Comprendre l'intérêt de la réadaptation pour la décision de reprise et du maintien à l'emploi
- Discuter de cas cliniques

PROGRAMME

Une journée pour la théorie, une journée pour la pratique dans un service de réadaptation cardiovasculaire

PREMIER JOUR

- Accueil et présentation du stage, attente des participants
- Revue des principales pathologies cardiovasculaires rencontrées en médecine du travail :
- les principaux facteurs de risque CV, non modifiables, modifiables (HTA, dyslipidémie, tabagisme, diabète 2), les nouveaux facteurs de risque
- le concept de risque cardiovasculaire global et les méthodes pour l'appréhender
- la maladie coronaire dégénérative (rappels anatomiques et physiologiques, l'ischémie et l'infarctus du myocarde, les traitements, la nécessité de la réadaptation)
- l'insuffisance cardiaque (mécanismes, sémiologie, physiopathologie), les traitements médicaux, électriques, la réadaptation

DEUXIÈME JOUR

- Accueil dans un service de réadaptation cardiaque :
- présentation et visite du service de réadaptation
- épreuve d'effort et échographie en direct
- rencontre avec les personnels médicaux et paramédicaux
- l'éducation thérapeutique
- étude et échanges sur des cas cliniques problématiques de reprise du travail
- synthèse et discussion

INTERVENANT

Pr Bernard PIERRE, cardiologue - LYON
Président régional de la FFC

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'une mise en situation pratique dans un service hospitalier spécialisé

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaires pré et post-stage – QCM – Bilan de fin de stage avec le formateur – Fiche d'évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Bernard PIERRE

NB: Il est demandé aux participants d'apporter leurs cas cliniques pour discussion en groupe

NB 2: Programme en présentiel uniquement



LA REPRISE DU TRAVAIL APRÈS ÉVÉNEMENT CARDIOVASCULAIRE – NIVEAU 2 (PATHOLOGIES CARDIAQUES ET APTITUDE AU TRAVAIL : 10 CAS CLINIQUES)

1 jour

LIEU ET DATE



Paris 3 décembre 2025
2 décembre 2026

Durée: 1 jour (soit sept heures)
Inscription: 525,00 Euros H.T. et 630,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuner pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et médecins de prévention

PRÉ-REQUIS

Avoir assisté à la formation « Reprise du travail après événement cardiovasculaire »

OBJECTIFS

La reprise du travail après accident cardiovasculaire demeure en France notoirement insuffisante, le plus souvent sans lien avec la pathologie cardiovasculaire, mais plutôt du fait du retentissement psychosociologique et/ou d'un dysfonctionnement dans la « chaîne médicale ».

Ce stage permet aux participants :

- de **perfectionner** les connaissances acquises lors de la première session
- de **mettre en pratique les enseignements** par la présentation de 10 cas cliniques
- de **sérier les éléments** permettant ou non de décider d'une reprise professionnelle
- de **guider** le suivi à long terme
- d'**échanger pour résoudre** les problèmes quotidiennement rencontrés dans le monde du travail par l'étude, notamment, des cas apportés par les stagiaires

PROGRAMME

MATIN

- Accueil, attente des participants et présentation du stage
- Syndrome coronarien aigu (SCA) chez un routier
- Myocardiopathie chez un chauffeur de bus
- Angioplastie coronaire « à froid » chez un pompier
- Myocardiopathie dilatée (primitive ou ischémique) chez un manutentionnaire
- Fraction d'éjection (FEVG) à 25 % chez un chef d'entreprise
- Cure de CIA (Communication inter-auriculaire) chez une Wère
- Remplacement valvulaire aortique mécanique chez un ouvrier paysagiste

APRÈS-MIDI

- TAVI (Trans Aortic Valvular Implantation) pour rétrécissement aortique, cinq ans après un triple pontage coronaire chez une femme de ménage de 57 ans
- Myocardiopathie dilatée avec pose d'un défibrillateur resynchroniseur (CRT-D) chez un chauffeur routier
- Une hôtesse de l'air en FA (fibrillation atriale) rapide
- Étude d'un cas juridique
- Étude et discussion des cas cliniques apportés par les stagiaires
- Synthèse, et évaluation

INTERVENANTS

Dr Sophie DURAND, cardiologue
Pôle santé d'ENNERY

Dr Marie-Christine ILIOU, cardiologue
Hôpital Saint-Joseph, PARIS

Pr Bernard PIERRE, cardiologue - LYON
Président régional de la FFC

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et de débats

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaires pré et post-stage – QCM – Bilan de fin de stage avec le formateur – Fiche d'évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Bernard PIERRE

NB : Programme en présentiel uniquement





IMPACT DES NOUVELLES PRATIQUES EN CARDIOLOGIE POUR LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

2 jours

Ce programme peut être réalisé en intra sur demande.

LIEU ET DATE



Paris 10 et 11 décembre 2025
9 et 10 décembre 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)
Inscription: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et médecins de prévention

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- perfectionner les connaissances et pratiques en cardiologie, utiles en Santé Travail
- analyser les examens complémentaires et les courriers des cardiologues aux fins du maintien et retour à l'emploi des salariés cardiaques

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Accueil, présentation du stage et attente des participants
- Médecine du travail et cardiologie: un langage commun
 - épreuve d'effort ; intérêt en médecine du travail
 - déchiffrer un courrier de cardiologue, cas pratiques discutés
- L'urgence cardiovasculaire, la démarche diagnostique
 - que faire face à une poussée hypertensive ?
 - que faire face à un trouble du rythme ?
 - que faire d'un salarié qui se dit essoufflé au travail ?
 - que faire devant une douleur thoracique aiguë ?

DEUXIÈME JOUR

- Cardiopathies et vie professionnelle
 - reprise du travail après accident cardiaque ; le cas simple, les cas compliqués
 - travailler sous traitement anticoagulant, travailler avec un stent, travailler avec un défibrillateur et un pacemaker
 - travailler au froid, à la chaleur, en altitude
 - stress au travail
- Discussion – synthèse et bilan de la formation

INTERVENANTS

Dr Pierre ATTALI, cardiologue
Hôpitaux Universitaires – STRASBOURG
Pr Bernard PIERRE, cardiologue – LYON
Président régional de la FFC

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et de pratique

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Pré et post questionnaires – Bilan de fin de stage avec le formateur – QCM de validation finale et fiche d'évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Bernard PIERRE

NB: Il est demandé aux participants d'apporter leurs cas cliniques pour discussion en groupe

NB 2: Programme possible en distanciel



LES PATHOLOGIES CARDIOVASCULAIRES COMPATIBLES AVEC LE MAINTIEN À L'EMPLOI

2 jours

Ce programme peut être réalisé en intra sur demande.

LIEU ET DATE



Paris 16 et 17 juin 2025
15 et 16 juin 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)
Inscription: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuner pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et médecins de prévention

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

OBJECTIFS

- Reconnaître dans le discours et l'examen des salariés ceux atteints d'une pathologie cardiovasculaire
- Qu'attendre des nombreux examens paracliniques ? Quelle hiérarchie ?
- Aborder de façon synthétique et utile pour le médecin du travail, les principales pathologies cardiovasculaires
- Quels progrès thérapeutiques ?
- Conséquences pour le travail et le suivi médical

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Accueil, attente des participants, présentation du stage et QCM d'évaluation
- Rappels anatomiques et physiologiques
- Sémiologie clinique : interpréter les signes cardinaux (dyspnée, douleur, palpitations, malaise, syncope)
- Examens paracliniques : comment se retrouver dans le « maquis » des innombrables techniques à disposition
- Le risque cardiovasculaire : comment l'appréhender ?
- La maladie coronaire : de l'ischémie myocardique silencieuse à la mort subite
- L'artériopathie oblitérante des membres inférieurs : dilatation ou pontage ?
- AIT et AVC, le rôle important du médecin du travail

DEUXIÈME JOUR

- La maladie veineuse thrombo-embolique : quel traitement anticoagulant ? Quel suivi ?
- Valvulopathies : qui opérer ? Quel suivi ?
- Cardiopathies congénitales : est-il possible de travailler à l'âge adulte ?
- Insuffisance cardiaque : que c'est compliqué !
- Traitements médicamenteux et leur suivi
- Discussion, synthèse

INTERVENANT

Pr Bernard PIERRE, cardiologue - LYON
Président régional de la FFC

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et de pratique

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaires pré et post-stage - QCM - Bilan fin de stage avec le formateur – Fiche d'évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Bernard PIERRE

NB: Il est demandé aux participants d'apporter leurs cas cliniques pour discussion en groupe

NB 2: Programme en présentiel uniquement





LES TROUBLES MÉTABOLIQUES – PATHOLOGIES ENDOCRINIENNES LEUR PRISE EN CHARGE EN ENTREPRISE

2 jours

Ce programme peut être réalisé en intra sur demande.

LIEU ET DATE



Paris 11/12 mars 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)

Inscription: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et médecins de prévention

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- revisiter les notions fondamentales (obésité, diabète de type 2, dyslipidémie, dysthyroïdie)
- connaître les prises en charge actuelles
- organiser la conduite à tenir en entreprise

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Matin

- Accueil, présentation du stage et attente des participants
- Les facteurs de risque cardiovasculaire modifiables, non modifiables
- La notion de risque cardiovasculaire global (RCVG) utilisation pratique d'un score de risque global
- L'obésité une pandémie évitable ?

Après-midi

- Le diabète de type 2
- Les dyslipidémies
- Quelles nouveautés dans la prise en charge ?
- Les rôles respectifs du médecin du travail, traitant, cardiologue, endocrinologue
- Atelier de relaxation

DEUXIÈME JOUR

Matin

- Les principales pathologies endocriniennes; dysthyroïdie, atteinte des surrénales, troubles de la fonction sexuelle
- Quelles nouveautés dans la prise en charge ?

Après-midi

- Importance de l'observance des conseils hygiéno-diététiques
- Quelle place pour l'éducation thérapeutique en santé au travail ?
- Quel suivi médical et comment organiser le suivi paramédical ?
- Synthèse, discussion et évaluation

INTERVENANTS

Dr Pierre ATTALI, cardiologue

Hôpitaux Universitaires – STRASBOURG

Avec la participation du Dr Dominique RENAUD, Médecin du travail
LYON

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'une mise en situation pratique

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaires pré et post-stage – QCM – Bilan de fin de stage avec le formateur – Fiche d'évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Dr Pierre ATTALI

NB: Il est recommandé aux stagiaires d'apporter des cas pratiques qui seront traités en commun lors de la session

NB 2: Programme possible en distanciel



LIEUX ET DATES



Paris 15 et 16 décembre 2025
14 et 15 décembre 2026
Lyon 18 et 19 septembre 2025
17 et 18 septembre 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)
Inscription: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et médecins de prévention

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- reconnaître les signes annonciateurs de l'AVC
- aménager la reprise du travail après l'AVC

PROGRAMME

(Une journée pour la théorie, une journée pour la pratique dans un service hospitalier de Médecine Physique et de Réadaptation -MPR)

PREMIER JOUR

- Accueil et présentation du stage – attente des participants
- Définitions – épidémiologie
- Rappels anatomiques de la circulation cérébrale
- Étiologie – AIT et AVC ischémiques, AVC hémorragiques
- Sémiologie en lien avec les lésions cérébrales
- Prise en charge de l'urgence (en entreprise)
- Prise en charge en unité neurovasculaire
- importance de l'imagerie
- Indication de la fibrinolyse
- Prise en charge d'une cardiopathie emboligène et des sténoses des artères carotides

DEUXIÈME JOUR

- Prise en charge en réadaptation neurologique (rencontre avec les personnels de réadaptation)
- Retour à domicile
- Reprise de l'activité professionnelle ?
Reprise de la conduite (articulation avec commission de permis préfecture et médecin du travail, médecins experts...)
- Cas cliniques
- Synthèse, discussion et évaluation

INTERVENANTS

Pr Hugues CHABRIAT, neurologue

Service de Neurologie, Pôle Neurosciences – Tête et Cou – Université Denis Diderot, Paris VII, INSERM UMRS 1161 Groupe Hospitalier St-Louis-Lariboisière – APHP

Dr Marylène JOUSSE, médecin réadaptateur

Service de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) – Hôpital Fernand Widal – PARIS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'une mise en situation pratique dans un service hospitalier spécialisé en réadaptation neurologique

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaires pré et post-stage – QCM – Bilan de fin de stage avec le formateur – Fiche d'évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Hugues CHABRIAT

NB: Il est demandé aux participants d'apporter leurs cas cliniques pour discussion en groupe

NB 2: Programme en présentiel uniquement





Ce programme peut être réalisé en intra sur demande.

LIEU ET DATES



Paris 12 et 13 juin 2025
18 et 19 juin 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)

Inscription: Médecins: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C.
Infirmier(ère)s : 690,00 Euros H.T. et 828,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail, médecins de prévention, infirmier(ère)s et professionnels de santé

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Le stress psychosocial (SPS) est le troisième facteur de risque cardiovasculaire après l'hypercholestérolémie et le tabagisme. Le stress au travail touche plus d'un salarié sur deux. Le salarié peut être affecté dans son travail par les multiples aspects du SPS qu'il s'agisse de stress aigu ou chronique et son risque d'épuisement professionnel. Les conditions de travail peuvent également être source d'anxiété, de dépression, voire de syndrome de stress post-traumatique. L'accident cardiaque est un bouleversement dans la vie d'un salarié. Le retour au travail est souvent perturbé par la survenue de troubles psychosociaux liés à la fois à l'adaptation à la maladie et à la reprise du travail elle-même. La prévention psychosociale avant et après l'infarctus du myocarde est certainement un des principaux enjeux de santé auxquels sont confrontés dès à présent le médecin du travail et le cardiologue. L'objectif de cette formation est que les intervenants en médecine du travail, mais aussi les cardiologues et les médecins généralistes soient familiarisés avec les différents aspects du SPS, avec les mécanismes qui relient le SPS à la maladie coronaire, avec les possibilités de détection et de prise en charge aussi bien au niveau individuel qu'au niveau de l'entreprise.

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Matin

- Accueil et présentation de la formation, tour de table et souhaits des participants
- Rappel sur les mécanismes cérébraux et physiologiques du stress
- Répercussions cardiaques du SPS

Après-midi

- Stress et travail
- Stress au travail et cardiologie
- Retour au travail après un accident cardiaque

DEUXIÈME JOUR

Matin

- Évaluation du SPS
- Les méthodes de prise en charge individuelle et au sein de l'entreprise
- Théorie, cas cliniques, atelier pratique

Après-midi

- Les méthodes de prise en charge individuelle et au sein de l'entreprise (suite)
- Discussion

INTERVENANT

Dr Jean-Pierre HOUPE, cardiologue
Président fondateur de l'association MEDITAS-CARDIO – THIONVILLE
Expert APM (Association pour le progrès du management – PARIS)
Formateur Centre Pierre Janet. Faculté de Psychologie de Metz

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Évaluation initiale par QCM. Remise d'un diaporama en version électronique. Exposés théoriques à l'aide de diaporamas PPT
Discussions interactives. Ateliers pratiques sur les méthodes de prise en charge. Discussion pratique sur des situations de SPS ayant posé problème aux participants

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Réalisation d'un pré et post-test par QCM. Bilan de fin de formation avec l'intervenant
Évaluation de la formation à la fois sur la forme et le contenu

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Dr Jean-Pierre HOUPE

NB: Il est recommandé aux stagiaires d'apporter des cas pratiques qui seront traités en commun lors de la session

NB 2: Programme en présentiel uniquement



Ce programme peut être réalisé en intra sur demande.

LIEU ET DATES



Paris 11 et 12 décembre 2025
10 et 11 décembre 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)

Inscription: Médecins: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C.
Infirmier(ère)s : 690,00 Euros H.T. et 828,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail, médecins de prévention, infirmier(ère)s et professionnels de santé

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- comprendre les facteurs de variation de la fréquence cardiaque
- savoir utiliser un cardiofréquencemètre
- savoir interpréter un tracé d'une journée de travail

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- **Accueil et présentation du stage**, attente des participants, inventaire des matériels et des ressources humaines à disposition de l'équipe santé au travail
- **Rappels physiologiques**
 - adaptation cardiorespiratoire à l'effort
 - validité de la fréquence cardiaque comme indicateur de la dépense énergétique
 - relation FC/VO₂
 - facteurs de variation de la fréquence cardiaque
 - stress et fréquence cardiaque
 - adaptation particulière: travail à la chaleur et stockage thermique ; conséquences sur les limites tolérables en milieu de travail
- **Pratique de la cardiofréquencemétrie**
 - matériels et logiciels: cardiofréquencemètres Polar RS 800 et RCX3, RCX5 et Ceinture H7 – logiciel d'Analyse Cardiac (Lac 981, Ifresanté) ; intérêt du cardiofréquencemètre et du Holter ECG
 - atelier pratique: pose des enregistreurs par chacun des stagiaires volontaires et réalisation d'enregistrements en situation ; conditions nécessaires à réunir pour réaliser un bon enregistrement

DEUXIÈME JOUR

- **Retour d'expérience**
 - transfert des enregistrements (travail de groupe); correction des artefacts – choix de la valeur de référence physiologique – calcul individuel de la charge de travail – utilisation des barèmes de référence pour différentes applications (aptitude au travail d'un cardiaque, contrôle après réadaptation, analyse ergonomique d'un poste de travail, repérage des phases de travail les plus pénibles en vue d'aménagement de poste)
- **Mise en situation des stagiaires**
 - (il est conseillé d'apporter des dossiers cliniques)
 - lecture et interprétation d'un tracé ; du transfert des données jusqu'à l'avis d'aptitude
 - aide à la rédaction de protocoles à visée ergonomique (information au CHSCT et à l'employeur, modalités de rendu des résultats)
- **Synthèse, discussion et évaluation**

INTERVENANT

M. Gil BOUDET, Docteur ès Sciences de la vie – PhD – ergonomiste
I.H.I.M.T.E. - Faculté de Médecine Université d'Auvergne - CLERMONT-FERRAND

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques – Pratique des enregistrements – Mise en commun d'expériences

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

QCM début et fin de stage – Bilan avec l'intervenant – Fiche évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Gil BOUDET

NB: Il est demandé aux participants d'apporter cas cliniques et tracés correspondants, pour une étude et interprétation en groupe

NB 2: Programme en présentiel uniquement





LIEU ET DATES



Paris 13 et 14 novembre 2025
12 et 13 novembre 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)
Inscription: Médecins: 915,00 Euros H.T. et 1098,00 Euros T.T.C.
Infirmier(ère)s : 690,00 Euros H.T. et 828,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail, médecins de prévention et infirmier(ère)s

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- reconnaître et maîtriser les urgences cardiovasculaires et respiratoires
- mettre à jour le dispositif réglementaire
- savoir rédiger des protocoles

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Matin

- Accueil, présentation du stage, attente des participants
- Notions générales (épidémiologie, physiopathologie, définitions)
- Des symptômes au diagnostic (poussée hypertensive, douleur thoracique aiguë, dyspnée aiguë, embolie pulmonaire, troubles rythmiques, tachycardies, FA, arrêt cardiorespiratoire, accident vasculaire cérébral)

Après-midi avec la participation de la Protection Civile de Paris

- Manipulation de défibrillateurs semi-automatique (DSA) et DEA
- exemples d'application concrète
- procédures d'utilisation, conduite personnelle à tenir (suivi)

DEUXIÈME JOUR

Matin

- Problématique des urgences cardiovasculaires en milieu du travail (pourquoi se former à ces urgences est une obligation)
- Présentation de l'organisation des secours extérieurs
- Principes de l'identification et hiérarchisation de l'urgence, bilan (théorie et pratique)

Après-midi

- Cas concrets interactifs en milieu du travail, principales urgences cardiovasculaires
- Conclusion

INTERVENANTS

Dr Céline DAGRENAT, médecin du travail
PREVLINK - PARIS

Dr Pierre ATTALI, cardiologue
Hôpitaux Universitaires – STRASBOURG

Avec la participation du Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et de formations pratiques avec mise en situation
Contrôle du comportement - Analyse de cas cliniques apportés par les stagiaires

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

QCM (pré et post-test) - Bilan avec les formateurs – Fiches d'évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Dr Pierre ATTALI

NB: Programme en présentiel uniquement



LIEU ET DATES



Paris 20 mars 2026

Durée: 1 jour (soit 7 heures)

Inscription: Médecins 525,00 Euros H.T. et 630,00 Euros T.T.C.

Infirmier(ère)s 380,00 Euros H.T. et 456,00 Euros T.T.C

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins du travail et de prévention, infirmiers, infirmières

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Connaitre les liens entre activité physique et santé.

Savoir coordonner des actions de prévention par l'activité physique en milieu de travail

PROGRAMME

MATIN

- Accueil et présentation du stage
- Évolution de l'activité physique des populations occidentales
- Activité physique en prévention
- Activité physique chez les porteurs de maladie chronique
- Mécanisme d'action de l'activité physique

APRÈS-MIDI

- Prescription de l'activité physique par le médecin
- Activité physique en entreprise
- Les outils d'aide à la mise en place des actions
- Exemples d'expérience en milieu professionnel

INTERVENANT

Dr Sophie DURAND, cardiologue
Service de réadaptation cardiaque – Pôle santé d'Ennery (95)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, débats interactifs, études de cas pratiques

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Réalisation d'un pré et post-test par QCM. Bilan de fin de formation avec l'intervenant. Evaluation de la formation à la fois sur la forme et le contenu.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr François CARRÉ

NB: Programme en présentiel uniquement





LIEU ET DATES



Paris 19 novembre 2025
18 novembre 2026

Durée: 1 jour

Inscription: Médecins 525,00 Euros H.T. et 630,00 Euros T.T.C.
Infirmier(ère)s 380,00 Euros H.T. et 456,00 Euros T.T.C

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Médecins, infirmier(ère)s, assistant(e)s, IPRP

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Agir par la mise en œuvre d'exercices de cohérence cardiaque. Cette formation est dédiée à ceux qui souhaitent mettre en œuvre de réelles actions concrètes et objectives en matière de prise en charge du stress. Elle permet d'aborder ce qu'est la cohérence cardiaque, comment et pourquoi nous pouvons récupérer et agir contre le stress grâce à un exercice de trois minutes seulement.

L'objectif des exercices de mise en cohérence cardiaque est d'améliorer la vigilance, la concentration, les capacités intellectuelles (mémoire, raisonnement), les performances dans le travail, le sport, les relations aux autres. Apprendre une technique de relaxation, éliminer rapidement et à long terme, les réactions dangereuses liées au stress. Augmenter l'activité parasympathique. A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de pratiquer et mettre en œuvre des exercices de cohérence cardiaque dans son service.

PROGRAMME

MATIN

- Comprendre le fonctionnement du système nerveux autonome
- Mesurer l'action du stress sur nos organes
- Comprendre la relation cerveau/SNA/cœur/poumon

APRÈS-MIDI

- Initiation à la variabilité de la fréquence cardiaque, sa mesure et ses utilisations
- Réalisation d'un exercice respiratoire (cohérence cardiaque) pour agir sur nos émotions et sur notre stress

INTERVENANTS

Dr Jean-Pierre HOUPE, cardiologue
Président fondateur de l'association MEDITAS-CARDIO – THIONVILLE
Expert APM (Association pour le progrès du management – PARIS)
Formateur Centre Pierre Janet. Faculté de Psychologie de Metz

Monsieur Franck DURAND, formateur cohérence cardiaque

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, méthode participative, ateliers pratiques

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Réalisation d'un pré et post-test par QCM. Bilan de fin de formation avec l'intervenant. Evaluation de la formation à la fois sur la forme et le contenu. Mise en œuvre.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Dr Jean-Pierre HOUPE

NB: Programme en présentiel uniquement



L'ÉLECTROCARDIOGRAMME EN MÉDECINE DU TRAVAIL FORMATION DE L'INFIRMIER(ÈRE)

2 jours

Ce programme peut être réalisé en intra sur demande.

LIEU ET DATES



Paris 8 et 9 octobre 2025
7 et 8 octobre 2026

Durée: 2 jours (soit quatorze heures)
Inscription: 690,00 Euros H.T. et 828,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Infirmier(ère)s et professionnels de santé

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

De plus en plus de services de médecine du travail s'équipent d'un appareil d'électrocardiographie. Leur manipulation est, le plus souvent, confiée aux auxiliaires du médecin (qui reste seul compétent pour l'interprétation des tracés).

Cette formation permet aux infirmier(ère)s de:

- revoir les notions de base d'électrocardiographie
- se réapproprier les définitions et terminologie
- savoir identifier les principales pathologies
- maîtriser l'examen ECG (manipulation pratique)

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Matin

- Accueil, présentation du stage et attente des participants
- Rappel des notions de base sur l'anatomie, la physiologie et l'électrophysiologie
- Le tracé ECG

Après-midi

- Les 12 dérivations (signification), le rythme sinusal, l'onde P, le complexe QRS, l'onde T...
- Initiation à la lecture systématisée des principaux paramètres
- L'ECG normal

DEUXIÈME JOUR

Matin

- L'ECG pathologique
 - la maladie coronaire (angor, syndrome coronaire aigu, infarctus)
 - les troubles du rythme
 - les troubles de la conduction
 - les hypertrophies

Après-midi

- Travaux pratiques
 - appareillage utilisé
 - préparation du patient, contrôle qualité du tracé
 - erreurs à éviter
 - principales anomalies susceptibles d'inquiéter et d'orienter vers le médecin
- Discussion et conclusion

INTERVENANTS

Dr Pierre ATTALI, cardiologue
Hôpitaux Universitaires – STRASBOURG

Pr Bernard PIERRE, cardiologue - LYON
Président régional de la Fédération française de Cardiologie – LYON

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et de pratiques
Manipulation d'un appareil ECG

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Bilan de fin de stage avec le formateur – Fiche d'évaluation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Bernard PIERRE

NB: Il est recommandé aux participants d'apporter leurs tracés pour étude pendant la session

NB 2: Programme possible en distanciel





Ce programme peut être réalisé en intra sur demande.

LIEU ET DATES



Paris 20 et 21 mai 2026

Durée : 2 jours (soit quatorze heures)

Inscription : 690,00 Euros H.T. et 828,00 Euros T.T.C.

HORAIRES

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 (Déjeuners pris en commun)

PUBLIC

Infirmier(ère)s, et professionnels de santé

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- connaître les notions clés pour une prise en charge des principales pathologies cardiovasculaires
- connaître les menaces spécifiques sur la santé cardiovasculaire et l'environnement professionnel pour les prévenir
- connaître l'état de santé du salarié (patient) par la maîtrise de l'entretien infirmier et l'éducation thérapeutique

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Matin

- Accueil, présentation du stage, attente des participants et inventaire des matériels et des ressources humaines à disposition de l'équipe santé au travail
- Points clés à connaître sur les principales pathologies cardiovasculaires, l'athérosclérose, la maladie coronaire, les troubles du rythme, l'AVC... (épidémiologie, physiopathologie et définition)
- Examens complémentaires, présentation, indications, informations à communiquer

Après-midi

- Les facteurs de risque non modifiables, âge, sexe, hérédité...
- Les facteurs de risque modifiables, tabagisme, diabète, HTA hypercholestérolémie, dyslipidémie, sédentarité, stress et mode de vie
- Syndrome métabolique
- Calcul du risque cardiovasculaire global (RCVG) avec un score adapté à la France

DEUXIÈME JOUR

Matin

- Éducation thérapeutique (de l'interrogatoire aux conseils...)
- Entretien motivationnel
- Traitements médicamenteux, indications thérapeutiques (les grandes classes, le suivi et la surveillance, AVK, les nouveaux anticoagulants oraux...)
- Vivre avec un stent, un pacemaker, un DAI

Après-midi

- Urgences : douleurs thoraciques aiguës, palpitations, malaises, syncopes, mort subite (gestion en entreprise de l'arrêt cardio-respiratoire)
- Études de cas (apportés par les stagiaires)
- Bilan

INTERVENANT

Dr Pierre ATTALI, cardiologue - STARSBOURG

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques – Interactivité – Mise en commun d'expériences

Remise du diaporama (version électronique)

Participation et commentaires : lecture ECG, radiographie thoracique, échocardiographie-Doppler, épreuve d'effort cardiorespiratoire

Séquence questions/réponses en fin de stage

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Bilan de fin de stage avec le formateur - Evaluation initiale, puis finale par QCM

Questionnaire de satisfaction - Délivrance d'une attestation finale de participation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Dr Pierre ATTALI

NB : Il est recommandé aux participants d'apporter leurs cas cliniques pour étude pendant la session

NB 2 : Programme possible en distanciel



SEPTIÈME JOURNÉE JEAN BERTRAN

« L'INDISPENSABLE EN CARDIOLOGIE POUR VOTRE EXERCICE EN SANTÉ TRAVAIL »

ATHÈNES SERVICES - 8, RUE D'ATHÈNES - PARIS 9^{ème}

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

1 jour

LA JOURNÉE PEUT ÊTRE SUIVIE EN DISTANCIEL

PRÉSIDENTS

Professeurs Bernard PIERRE et Alain CHAMOIX

MODÉRATEURS

Docteurs Fabrice LOCHER et Pierre ATTALI

PROGRAMME

1

LES INTERFÉRENCES ÉLECTROMAGNÉTIQUES AU TRAVAIL
DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Docteur Yolande ESQUIROL
Médecin du travail, MCU-PH

CHU de TOULOUSE

Isabelle MAGNE, Ingénieur EDF

2

SI NOUS PARLONS DE LA SANTÉ
DU DIRIGEANT ET DE LA NÔTRE ?

Docteur Jean-Pierre HOUPE
Cardiologue

SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE (04)

3

INTÉRÊT ET LIMITES DES ÉPREUVES D'EFFORT
EN SANTÉ TRAVAIL

Professeur François CARRÉ
Cardiologue du sport et physiologiste

Université – RENNES 1

4

MALAISES, SYNCOPES AU TRAVAIL, CONDUITE À TENIR

Docteur Jean-Christophe BLANCHARD

Cardiologue du sport et de réadaptation
Vice-Président du Groupement Exercice, Réadaptation,
Sport et Prévention (GERS-P) de la Société Française
de Cardiologie (SFC) – MONTBÉLIARD (25)

5

CRITÈRES DE REPRISE DU TRAVAIL APRÈS SCA,
LES CAS DIFFICILES

Docteur Sophie DURAND

Cardiologue de réadaptation – Pôle santé ENNERY (95)

6

SOUFFLE = VALVULOPATHIE ?

Docteur Marie-Christine ILIOU

cardiologue, spécialiste en réadaptation cardiaque,
Past-présidente du GERSP de la SFC
Hôpital St Joseph – PARIS 14^{ème}

7

DU JURIDIQUE...

8

QU'EST-CE QU'UNE MYOCARDITE ?
QUAND REPRENDRE LE TRAVAIL ?

Docteur Jean-Baptiste ESTEVE

Cardiologue interventionnel
Infirmier protestante – CALUIRE (69)

9

TRAVAIL DE NUIT, TRAVAIL POSTÉ,
RISQUE POUR LA SANTÉ

Professeur Jean-Dominique DEWITTE

Médecin du travail, Past-président de SFST
BREST

10

INTÉRÊT DE LA CARDIOFRÉQUENCÉMÉTRIE POUR LA
PRÉVENTION CARDIOVASCULAIRE EN SANTÉ TRAVAIL

Docteur Gil BOUDET

Enseignant chercheur à la Faculté de Médecine (PhD)
Université Clermont Auvergne – CLERMONT-FERRAND

INSCRIPTION

Par voie postale : 27, rue La Bruyère - 75009 PARIS

Par voie électronique : info@coeur-et-travail.com

Médecins : Avant le 31 juillet 2025 :
435,00 Euros H.T. (522,00 Euros T.T.C.)
Après le 31 juillet 2025 :
470,00 Euros H.T. (564,00 T.T.C.)

Paramédicaux : Avant le 31 juillet 2025 :
320,00 Euros H.T. (384,00 Euros T.T.C.)
Après le 31 juillet 2025 :
340,00 Euros H.T. (408,00 T.T.C.)





1°) PRÉAMBULE

« Cœur et Travail » est une association Loi 1901, ayant entre autres activités, celle de conduire des actions de formation en relation avec la santé au travail, spécifiquement dans le domaine de la cardiologie.

Elle est domiciliée au 27, rue La Bruyère à Paris 9ème.

Elle est enregistrée sous le numéro d'activité 11753805475, auprès du Préfet de la Région-Ile-de-France. Le présent Règlement Intérieur a pour objet de préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux stages, colloques ou réunions organisés par « Cœur et Travail », dans le but de garantir le bon fonctionnement des sessions proposées.

L'Association Cœur et Travail ne proposant pas de stage d'une durée supérieure à 500 heures, les dispositions règlementaires relatives à la représentation des stagiaires ne sont pas applicables.

Définitions :

- l'Association « Cœur et Travail » est dénommée ci-après, « organisme de formation »,
- les personnes suivant un stage sont dénommées ci-après « stagiaires »,
- le Président de l'Association Cœur et Travail est dénommé ci-après « responsable de l'association »

2°) DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1: Objet

Conformément aux Articles L.6352-3 et R. 6352-1 et suivants du Code du Travail, le présent Règlement Intérieur a pour objet de définir les dispositions applicables en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits dont ils disposent en cas de sanction.

3°) CHAMP D'APPLICATION

Article 2: Personnes concernées

Le présent Règlement Intérieur s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par l'organisme de formation, et ce, pour la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent Règlement Intérieur lorsqu'il suit une formation, dispensée par « Cœur et Travail » et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3: Lieu de la formation

Les formations proposées par l'organisme de formation se tiennent dans des lieux extérieurs au siège. Les dispositions du présent Règlement Intérieur sont applicables dans tout local destiné à recevoir les formations que « Cœur et Travail » organise.

En raison de la situation sanitaire, les formations peuvent être réalisées en distanciel ou forme hybride, en présentiel/distanciel.

4°) HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 4: Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des tiers en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de la formation. Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un Règlement Intérieur en application de la section VI du chapitre II du livre 1er dudit code, ce sont les mesures de sécurité et d'hygiène de ce Règlement Intérieur qui s'appliquent aux stagiaires. **Personnes en situation de handicap** : Cœur et travail s'engage à adapter les formations, lorsque cela est possible, à des stagiaires en situation de handicap. Une réponse personnalisée sera formulée en tenant compte de la nature du handicap et de la compatibilité logistique. Contactez notre référent formation et handicap : info@coeur-et-travail.com

Article 5: Interdiction de fumer

En application du décret 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de la formation.

Article 6: Boissons alcoolisées et substances addictives

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux de l'organisme de formation ou autres lieux extérieurs, en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées ou substances addictives.

Article 7: Lieux de restauration

Les lieux de restauration des stagiaires sont choisis par l'organisme de formation (ou l'entreprise pour les formations en intra). La participation aux repas proposés ne présentent aucun caractère obligatoire, les stagiaires pouvant, s'ils le préfèrent, se restaurer dans tout autre lieu de leur choix, à condition que cela ne porte pas atteinte au bon déroulement des formations, et plus particulièrement au respect des horaires prévus.

Article 8: Accident

Tout accident ou incident survenu dans le cadre d'une action de formation doit être immédiatement déclaré au responsable de l'organisme de formation par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident.

Conformément aux articles R. 6342-1 et suivants du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration du responsable de l'organisme de formation et à la Caisse de Sécurité Sociale.

Article 9: Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du Travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

5°) DISCIPLINE

Article 10: Horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

« Cœur et Travail » se réserve le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées aux horaires de stage par l'organisme de formation. Tout stagiaire doit, en cas d'absence ou de retard, en avvertir le secrétariat, le responsable de l'organisme de formation ou, à défaut, le formateur. Par ailleurs, chaque stagiaire signe une fiche de présence par demi-journée de formation.

Article 11: Accès au lieu de formation

Sauf autorisation expresse de l'organisme de formation, les stagiaires ayant eu accès au lieu de formation pour suivre leur stage, ne peuvent y entrer ou y demeurer à d'autres fins ou faciliter l'entrée de personnes étrangères à « Cœur et Travail ».

Article 12: Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toutes les personnes qui y sont présentes.

Article 13: Usage du matériel

Les stagiaires ont l'obligation d'utiliser le matériel confié en vue de leur formation conformément à son objet et le conserver en bon état. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite.

À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14: Enregistrement

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 15: Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 16: Responsabilité de l'organisme de formation en cas de vol ou d'endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de la formation.

Article 17: Sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R. 6352-3 du Code du Travail, toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement d'un stagiaire considéré par lui, comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non, la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit. Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister, soit en un avertissement, soit en une mesure d'exclusion temporaire ou définitive. Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation doit informer de la sanction prise :

– l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise,

– l'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans qu'il ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

6°) PUBLICITÉ ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 18: Publicité

Le Règlement intérieur est présenté à chaque stagiaire avant la session de formation. Il est entré en vigueur le 5 juin 2015.





1°) CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles, de 10 à 14 participants selon les formations. Toute participation à un stage sera facturée au tarif en vigueur au moment de l'inscription. Les tarifs indiqués intègrent les repas pris lors des formations.

Cœur et Travail se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à trois semaines avant le début de la session.

2°) MODALITÉS

• Inscription

Les inscriptions se font par voie postale ou électronique. Les demandes faites par téléphone devront être confirmées par écrit.

• Confirmation d'inscription

Les inscriptions sont confirmées à réception du bulletin d'inscription ; une convention, un programme détaillé et des informations hôtelières sont adressés au service du participant inscrit. L'inscription ne sera définitivement validée qu'à réception d'un exemplaire de la convention de formation signé ou, à défaut, d'un bon de commande ou d'une lettre d'engagement d'un OPCA.

• Montants d'inscription

Les prix sont affichés en Euros H.T. et T.T.C. ils s'entendent par personne sauf mention contraire.

Les règlements se font à réception de la facture (la TVA prise en compte est basée sur 20 %, TVA en vigueur au 01 12 2015).

• Convocation

Trois semaines avant le stage, une convocation et un plan d'accès sont adressés à chaque participant.

• Programme et déroulement des formations

En règle générale, les formations se tiennent de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 17H30. Pour des raisons pratiques et pour favoriser les échanges entre les intervenants et les participants, les déjeuners sont pris en commun, sur les lieux des stages ou à proximité et sont pris en charge par les organisateurs. Les programmes des formations peuvent être modifiés en cas de nécessité.

• Évaluation

Pour adapter les enseignements aux évolutions des demandes, une évaluation de stage sera demandée aux participants pour chaque séquence de formation. Dans certains cas, ces évaluations sont doublées d'un bilan avec le formateur.

• Attestation

Une attestation est remise au participant à l'issue de la session et une liste d'émargement est adressée à l'employeur après la formation.

• Règlement

Le règlement s'effectue à la fin des formations et à réception de la facture et de la liste d'émargement directement adressées à l'organisme payeur précisé sur le formulaire d'inscription. Le règlement peut se faire par chèque, libellé à l'ordre de «Cœur et Travail» ou par virement bancaire en reportant les références correspondantes.

En cas d'annulation sans report d'inscription, un montant forfaitaire de 120,00 Euros sera facturé pour frais administratifs.



CONTACTS

Madame Yveline LAGARDE
Informations

📍 27, rue La bruyère – 75009 PARIS

☎ 01 42 80 10 28

✉ contact@cœur-et-travail.com

Monsieur Franck DURAND
Inscriptions Journée Jean BERTRAN

✉ info@coeur-et-travail.com

Madame Lily VANG
Inscriptions

✉ administration@cœur-et-travail.com





BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de retourner ce formulaire à : administration@coeur-et-travail.com

Certains des programmes sont dispensés dans une forme mixte (présentielle et distancielle), merci d'indiquer ce que vous retenir.

Participation en mode présentiel Participation en mode distanciel

Madame Monsieur Docteur

Nom et prénom du participant :

Service ou entreprise :

Adresse professionnelle :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail (indispensable si distanciel retenu) :

Titre de la formation :

Avez-vous des besoins spécifiques et particuliers en ajout au programme proposé ?

Un formulaire de préparation de la formation vous sera envoyé avant le déroulement de la formation.

Date : Lieu :

Montant H.T. : T.T.C. :

Si différent du participant,

Nom et prénom du participant :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Organisme payeur et adresse de facturation :

(Règlement après la formation, par chèque ou virement)

Date : Signature et cachet :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données ((UE) 2016/679) en vigueur au 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à l'inscription et la mise en œuvre de la formation. Les finalités sont les suivantes : opérations relatives à la gestion des clients et prospects, la rédaction de la convention de formation, le traitement des documents administratifs d'inscription, les envois et réceptions des formulaires et supports de formation. Durée de conservation 3 ans pour les prospects à compter de leur collecte et 10 ans pour les clients (Article L123-22 alinéa 2 du Code de commerce Norme simplifiée n°48).

Nous tenons également à vous informer que vous disposez à tout moment d'un droit d'accès à vos données et que vous pouvez demander leur retrait, leur rectification ou leur suppression en vous adressant à : contact@coeur-et-travail.com

Une question en rapport avec le traitement de vos données personnelles, contactez le correspondant à la protection des données de cœur et travail.

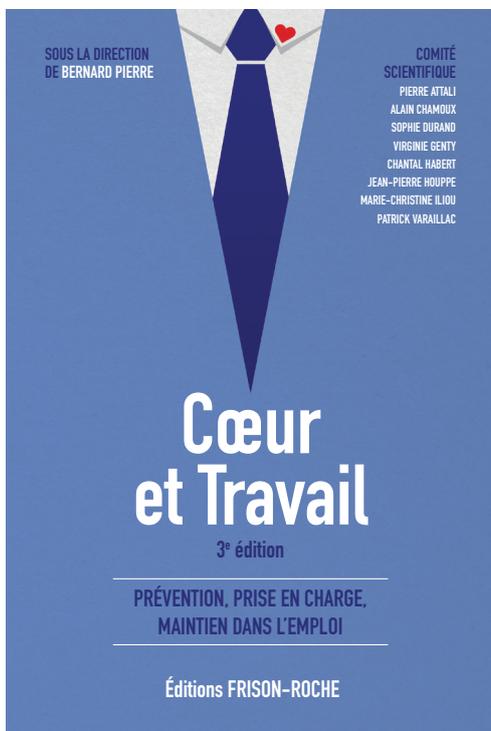




- **Dr Pierre ATTALI**, cardiologue (67)
Hôpitaux Universitaires – STRASBOURG
- **Dr Muriel BIGOT**, cardiologue
Réadaptation cardiaque
CARDIOCEAN – PUILBOREAU (LA ROCHELLE) (17)
- **Dr Jean-Christophe BLANCHARD**, cardiologue
MONTBÉLIARD (25)
- **M. Gil BOUDET**, ergonome – Docteur ès sciences de la vie (PhD)
I.H.I.M.T.E – Université d’Auvergne, Faculté de Médecine
CLERMONT-FERRAND (63)
- **Pr François CARRÉ**, cardiologue du sport
CHU – RENNES (35)
- **Pr Hugues CHABRIAT**, neurologue
Service de neurologie, pôle neurosciences – tête et cou
Université Denis Diderot, Paris VII,
INSERM UMRS 1161 Groupe Hospitalier
St-Louis-Lariboisière – APHP – PARIS
- **Pr Alain CHAMOUX**, médecin du travail, cardiologue
AGDE (34)
- **Dr Céline DAGRENAT**, médecin du travail
PREVLINK – PARIS
- **Pr Jean-Dominique DEWITTE**, médecin du travail
BREST (29)
- **Dr Sophie DURAND**, cardiologue
Pôle Santé d’ENNERY
- **M. Franck DURAND**, formateur cohérence cardiaque
DOMONT (95)
- **Mme Virginie GENTY**, Docteur en droit
SPST 73 (73)
- **Dr Chantal HABERT**, cardiologue – médecin du travail
PARIS
- **Dr Jean-Pierre HOUPE**, cardiologue
SAINT-MICHEL-L’OBSERVATOIRE (04)

- **Dr Marie-Christine ILIOU**, cardiologue, spécialiste en réadaptation cardiaque, Past présidente du GERS-P de la SFC
Hôpital Saint-Joseph – PARIS
- **Dr Marylène JOUSSE**, médecin réadaptateur
Service de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR)
Hôpital Fernand Widal – PARIS
- **Mme Yveline LAGARDE**
Cœur et Travail - PARIS
- **Dr Aurélie LAMAR-TANGUY**, cardiologue de réadaptation
Hôpital Corentin Celton, ISSY-LES-MOULINEAUX
- **Dr François LEDRU**, cardiologue
Service réadaptation cardiaque – Maison de rééducation cardio-vasculaire – SAINT ORENS-DE-GAMEVILLE (31)
- **Dr Fabrice LOCHER**, médecin du travail – cardiologue
PARIS
- **Pr Claire MOUNIER-VEHIER**, cardiologue
CHU – LILLE
- **Dr Bruno PAVY**, cardiologue
Chef du service de réadaptation CH LVO – MACHECOUL (44)
- **Pr Jean-Claude PAIRON**, pathologies professionnelles
Responsable de service
Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (94)
- **Dr Sandrine PICOU**, médecin du travail- Directeur Médico Social
ACMS ANTONY (92)
- **Pr Bernard PIERRE**, cardiologue - LYON (69)
Président de Cœur et Travail, Président régional de la Fédération Française de Cardiologie – LYON
- **Dr Dominique RENAUD**, médecin du travail – LYON (69)
- **Dr M.M. SIX**, cardiologue
Centre de réadaptation Les Hautois - OIGNIES (62)
- **Dr Bénédicte VERGÈS**, cardiologue
DIJON (21)





Cœur et Travail, 3^e édition

Prévention, prise en charge,
maintien dans l'emploi

Sous la direction de Bernard Pierre

Comité Scientifique : Pierre Attali, Alain Chamoux,
Sophie Durand, Virginie Genty, Chantal Habert,
Jean-Pierre Houppé, Marie-Christine Iliou, Patrick Varaillac

Préface 1 Professeur Martine Gilard

Préface 2 Professeur Claire Mounier Vehier

Préface 3 Professeur Serge Cohen

Avant-propos : Professeur Jean-Dominique Dewitte

Caractéristiques techniques :

592 pages, format 16 x 24 cm -

ISBN 978-2-87671-627-8 - Prix : 68 €

Prévenir les accidents cardiovasculaires et savoir traiter et accompagner ceux qui en souffrent est la raison d'être de cet ouvrage. Pour vous, intervenants de la chaîne de soins, médecins traitants, cardiologue, médecins du travail et de prévention, employeurs, **soixante-dix auteurs** démontent le subtil arrangement des causes et des conséquences pouvant conduire à des accidents de santé graves qui pourraient être évités. « **Prévenir vaut mieux que guérir !** » Il est admis que les conditions de travail et le stress psychosocial influent sur notre santé : on peut se rendre malade ! Cela ne peut plus être passé sous silence.

La qualité de vie est bien le but ultime de la conjugaison croisée des discours de toutes les parties concernées. Il faut savoir écouter, parler, convaincre après avoir examiné et proposé le traitement ajusté aux recommandations et aux données les plus récentes de la connaissance relative à toutes les pathologies cardiovasculaires, y compris les poste de travail particuliers.

On ne va pas au travail pour risquer sa santé, voire sa vie, et cet ouvrage a l'ambition de contribuer à diminuer le risque encore trop élevé de se tuer au travail.

**→→→→→→→→→→→→→→→→ BON DE COMMANDE à retourner aux →→→→→→→→→→→→→→→→
Éditions FRISON-ROCHE, 68 rue de Meaux 75019 Paris**

Veillez m'adresser le(s) ouvrage(s) suivant(s):

**Cœur et Travail : 68 € XQté - Total :
+ Frais de port 5€ :€**

Nom / prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je joins mon règlement à ma commande :

par chèque à l'ordre des Éditions Frison-Roche

Je souhaite recevoir une facture acquittée pour ma déclaration de frais professionnels.

Date :

Signature :

ÉDITIONS FRISON-ROCHE 68 rue de Meaux 75019 Paris

Tél : 01 40 46 94 91 - Mail : infos@editions-frison-roche.com

SARL au capital de 68602 € - RCS Paris B 341 541 555

- Soucieux de répondre à vos attentes, toutes nos formations peuvent être organisées sur demande, en inter ou intra entreprises, dans leur forme initiale ou adaptée à des besoins spécifiques
- Des interventions en entreprise lors de journées de sensibilisation au risque cardiovasculaire, peuvent être effectuées par les intervenants de Cœur et Travail sous forme de conférences et d'ateliers

Pour toutes ces demandes spécifiques, veuillez adresser un courriel à contact@coeur-et-travail.com ou appeler au 01 42 80 10 28